Plan stratégique de la filière Betterave - Sucre - Bioénergie

Dossier de presse

Janvier 2020

Contact presse : aibs-france@aibs-france.fr

« Nous avons besoin d'une stratégie collective ambitieuse pour redonner à notre filière, créatrice de valeur dans nos territoires, des perspectives à moyen et long termes, et conforter notre leadership européen . Je souhaite que tous, acteurs de la filière, pouvoirs publics, partenaires économiques et scientifiques, salariés de nos organisations ... s'engagent et œuvrent ensemble avec constance et détermination. »

Jean-Philippe GARNOT
Président de l'AIBS (*)

(*) AIBS : L'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre regroupe les planteurs de Betterave (CGB) et les Fabricants de sucre (SNFS, Cristal Union, Lesaffre Frères, Ouvré Fils, Saint Louis Sucre, Tereos).

Plan stratégique Betterave-Sucre-Bioénergies
Pour conforter la France comme leader européen

La production et la commercialisation de sucre français évoluent dans **un contexte de très fortes distorsions de concurrence**, que ce soit avec les pays tiers (politiques de subvention, divergences des conditions de production) ou au sein de l'Union Européenne (dérogations accordées par 13 Etats Membres sur 19 pour l'utilisation de néonicotinoïdes, aides couplées mises en œuvre par 12 pays sur 19 pour la production de betterave).

Ces mesures expliquent en grande partie pourquoi les fermetures d'usines se font aujourd'hui principalement en France.

Dans un contexte de crise sévère pour notre secteur, l'AIBS (Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre) a organisé une large concertation pour élaborer un plan stratégique permettant à la filière de se redonner des perspectives à moyen et long terme. Cet ambitieux Plan stratégique « Betteraves-Sucre-Bioénergies » vient d'être remis au Ministre de l'Agriculture et à la Secrétaire d'Etat à l'Industrie. Il appelle un fort volontarisme des pouvoirs publics pour accompagner l'ambition d'une filière créatrice de valeur dans nos territoires.

Cinq leviers d'actions ont été identifiés, mettant en cohérence les actions engagées par les acteurs de la filière et les politiques publiques :

1. Renforcer la compétitivité de la culture de betterave en favorisant la triple performance économique, sociale et environnementale tout en gérant les risques agronomiques et économiques ; Par exemple : *cofinancer des audits betteraviers dans les exploitations, encourager la certification environnementale des exploitations, faciliter l'acquisition de matériels agricoles performants.*
2. Consolider la compétitivité de l'industrie sucrière dans les territoires ; Par exemple : *renforcer l'efficacité énergétique des usines en les rendant éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie, maintenir les taux réduits de TICFE et TICGN, soutenir le développement du sucre de betterave bio, exclure les dispositifs saisonniers du dispositif de taxation des contrats courts.*
3. Diversifier les valorisations et exploiter le potentiel de la betterave dans le cadre de la bioéconomie ; Par exemple : *relever le plafond de 7 % pour les biocarburants issus de cultures alimentaires ayant un risque ILUC nul ou très faible en 2023 dans le cadre de la révision de la directive EnR, augmenter dans le PLF2020 les objectifs essence de la TIRIB, faire appliquer la préférence d'achat public sur les produits biosourcés, biodégradables ou recyclables prévue par la LTECV.*
4. Favoriser la bonne insertion de la France dans les échanges internationaux en optimisant la logistique et en garantissant une équité concurrentielle ; Par exemple : *poursuivre les investissements annoncés par l'Etat pour remettre à niveau le réseau des lignes de fret ferroviaire, relancer le fret fluvial sur le réseau Freycinet à petit gabarit, limiter les concessions sur le sucre et l'éthanol dans les négociations d'accords commerciaux et ne pas appliquer le volet commercial de l'accord Mercosur avant la conclusion des procédures de ratification.*
5. Valoriser nos produits, nos pratiques et nos métiers dans le cadre d'une filière d'excellence. Par exemple : *engager la réflexion sur un outil de médiation scientifique grand public contre l'agri- et le foodbashing, geler la fiscalité comportementale, financer la promotion du développement de la filière sucre de betterave bio.*

La filière demande à présent l'ouverture des discussions avec les Ministères concernés afin de mettre en œuvre concrètement le plan stratégique et doter la filière d'une meilleure résilience dans un contexte post quotas plus difficile.

La filière en chiffres

La France est le premier pays producteur de betteraves, de sucre et de bioéthanol de l'Union européenne. C'est elle qui subit actuellement le plus durement l'impact de la crise européenne, portant la part la plus importante des projets de fermetures de sucreries depuis la fin des quotas en septembre 2017 (4 projets de fermeture en France sur 8 prévus en Europe).

La filière est engagée pour favoriser plusieurs transitions essentielles : transition dans l'organisation de marché et des chaines de valeur (suppression des quotas et garantie de prix), transition agroécologique et durable des exploitations agricoles, transition dans les modes de consommation alimentaires ou encore transition vers une économie décarbonée.

Dans cette perspective et pour relever ces défis, il est fondamental de renforcer durablement la résilience et la diversification des débouchés de la filière française Betterave-Sucre-Bioénergies. La France dispose des atouts pour porter une ambition légitime de leadership au niveau européen à long terme, en visant un excédent commercial sectoriel d'1,5 Md € et en participant aux équilibres alimentaires mondiaux.

Dans le droit fil d'un constat de crise qui s'est installée depuis 2017, dans celui des conclusions du Groupe à Haut Niveau Sucre de l'Union européenne, les pouvoirs publics français ont souhaité, dès juillet 2019, inscrire la mobilisation de la filière au sein d'un plan stratégique interprofessionnel avec une vision ambitieuse à moyen et long termes, et des propositions concrètes gage de développement de la filière.

A cet égard, elle entend répondre aux attentes des consommateurs et de la société :

- Réconcilier les Français avec leur alimentation autour d'une consommation raisonnée d'un produit naturel issu de leurs régions : le sucre ;
- Amplifier le développement de la bioéconomie et des bioénergies dans les territoires ;
- Mieux intégrer les enjeux environnementaux et climatiques à chaque niveau de la filière ;
- Préserver l'emploi et les activités industrielles dans les territoires.

Malgré ses nombreux atouts, il n'en demeure pas moins que le secteur évolue dans un contexte concurrentiel internationalisé qui impose des exigences fortes de compétitivité, ainsi qu'une mise en cohérence et un alignement des politiques publiques au niveau communautaire, national et régional avec les actions interprofessionnelles engagées.

Carte d'identité du secteur bettrave-sucre français
(Campagne 2018-2019)

- **1er producteur européen de sucre**
- **9ème producteur mondial de sucre**
- **5 groupes sucriers (Tereos, Cristal Union, Saint Louis Sucre, Lesaffre, Ouvré)**
- **26 000 agriculteurs**
- **7 100 emplois directs**
- **480 000 hectares**
- **40 millions de tonnes de betteraves**
- **5 millions de tonnes de sucre**
- **900 millions de litres de bioéthanol et d'alcool**
- **Excédent commercial : 1,5 Md€**

Des atouts incontestables

AU NIVEAU AGRONOMIQUE

La betterave occupe une place centrale dans les assolements des agriculteurs français des régions betteravières. Tête de rotation, elle permet une meilleure gestion des adventices concurrentes. Véritable « pompe à carbone », elle est destinée à jouer un rôle de premier plan pour une économie neutre en carbone face au défi climatique. De par sa capacité à prélever l'azote du sol, la betterave est une culture qui a des effets positifs sur la qualité de l'eau en termes de nitrate. Les externalités environnementales positives de la betterave sont donc multiples et doivent être valorisées.

La betterave bénéficie d'une recherche variétale de pointe et d'une bonne maîtrise des itinéraires culturaux grâce aux travaux conduits par son Institut, à la structure très organisée du conseil auprès des planteurs (par la filière et les services agronomiques de sucrerie), et la mise en œuvre de projets collaboratifs de haut niveau tournés vers l'avenir (projet AKER).

Parallèlement, une dynamique forte est aussi engagée depuis plusieurs années par la filière pour réduire l'utilisation d'intrants, avec des résultats très significatifs : depuis 1995, les apports d'azote minéral ont été réduits de moitié et ceux de fertilisants potassiques et phosphatés de 70% ; depuis 20 ans, la quantité de matières actives phytopharmaceutiques utilisées par hectare pour protéger les cultures a diminué, de 50% au niveau des fongicides, de 75% au niveau des insecticides.

AU NIVEAU INDUSTRIEL

L'activité industrielle de transformation des betteraves en sucre ou bioénergies est aussi très ancrée dans les territoires ruraux dans lesquels elle crée une dynamique d'activités et de richesses. Au-delà des 46 000 emplois directs, il est estimé qu'1 emploi usine correspond à 10 à 14 emplois indirects locaux.

Sur le plan industriel, d'importants investissements ont été réalisés ces dernières années en matière de :

- Modernisation et efficacité énergétique : réduction de 28 % de la consommation d'énergie, notamment par la cogénération, et de 40 % des émissions de gaz à effet de serre, pour une production passant de 4 à plus de 5 millions de tonnes de sucre/an ;
- Optimisation des processus et de gestion des campagnes (accroissement des durées de campagne) ;
- Valorisation des coproduits et gestion des effluents. Après utilisation et multiples recyclages au sein de l'usine, l'eau produite par la betterave est finalement valorisée en agriculture dans une logique d'économie circulaire en irrigant les cultures tout en rapportant aux sols des éléments fertilisants.

La filière française a par ailleurs largement investi dans la bioéconomie (elle est aujourd'hui leader mondial de la production de bioéthanol de betteraves) et dans de nouvelles voies de valorisation des différents produits issus de la betterave.

VOLET 1

Renforcer la compétitivité de la culture de betterave en favorisant la triple performance économique, sociale et environnementale tout en gérant les risques agronomiques et économiques.

AMÉLIORER LES PRATIQUES À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ BETTERAVIÈRE

Si la culture de la betterave affiche un bilan environnemental en progrès constant (voir page 6), la filière souhaite continuer à s'inscrire dans une démarche de progrès alliant environnement, agronomie et économie, en y associant tous les planteurs. L'enjeu est en effet de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'améliorer encore leurs pratiques et leur compétitivité en accédant aux dernières connaissances techniques, en affinant la connaissance de leur coût de production et les leviers pour le réduire et, le cas échéant, en recourant à un audit betteravier technico-économique. A cette fin, les réunions d'information technique et les formations relatives au coût de production seront amplifiées dans les régions betteravières. Il sera également proposé un audit technico-économique personnalisé à chaque exploitation. Le recours à l'apprentissage pourra être également une opportunité à saisir pour attirer de nouveaux exploitants ou salariés dans la filière. Il s'agit donc de multiplier sur le terrain les leviers au service de meilleures compétences pour renforcer la performance économique et environnementale des exploitations betteravières.

DÉVELOPPER LES PRATIQUES D'AGRICULTURE DE PRÉCISION ET AMPLIFIER LA R&D MACHINISME AGRICOLE BETTERAVIER

La culture de la betterave est une culture exigeante en technicité. L'agriculture de précision peut constituer un levier important de compétitivité et mérite à ce titre d'être développée. Il convient donc d'améliorer l'accès des agriculteurs à des outils innovants, assurant plus particulièrement l'optimisation des intrants (engrais, semences, produits de santé du végétal, eau...) : semoirs de précision, pulvérisateurs localisés, robots de désherbage, etc., en favorisant la recherche sur les équipements associés (capteurs, intégration informatique...). En parallèle, la filière souhaite développer des partenariats spécifiques à la betterave en matière de Recherche et Développement avec le secteur du machinisme agricole pour favoriser l'innovation au service d'une meilleure compétitivité (arrachage des betteraves et désherbage).

FOCUS

L'audit betteravier : une approche personnalisée pour gagner en compétitivité !

Au-delà de l'amplification des réunions techniques sur le terrain et des formations pratiques sur le coût de production, la filière va mettre en place des audits betteraviers. Chaque agriculteur pourra ainsi bénéficier d'un regard professionnel et personnalisé sur ses pratiques et sa gestion en matière de culture betteravière, avec pour objectif d'identifier les meilleurs leviers d'une amélioration technico-économique. Cet audit devra être co-financé par des fonds publics.

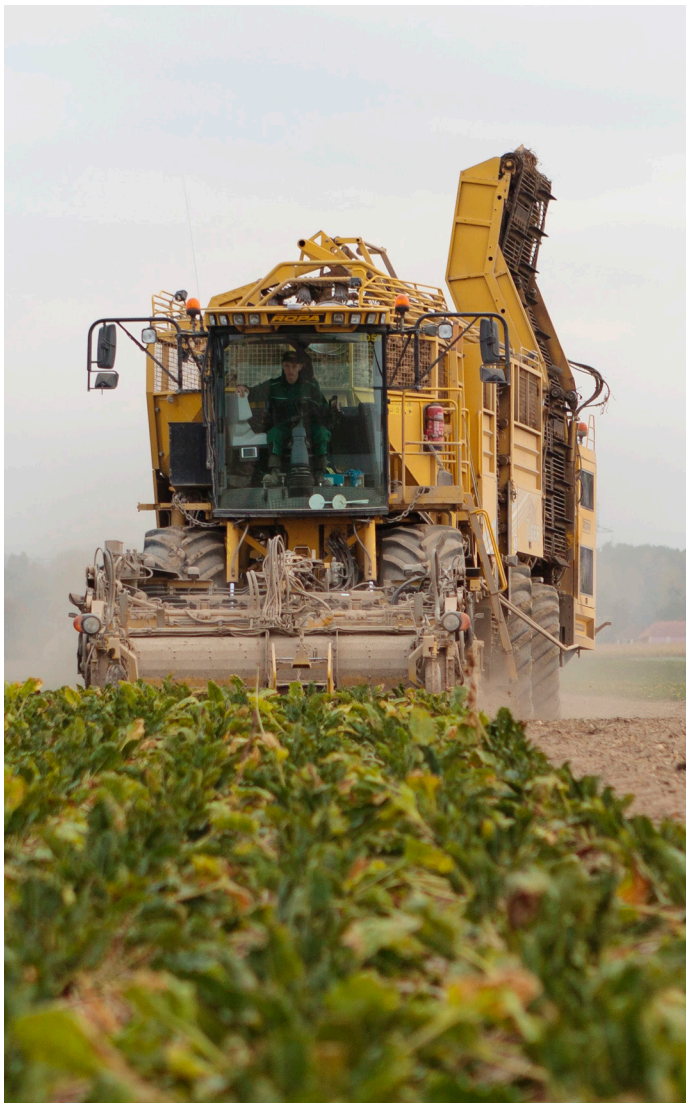

ENCOURAGER LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE BIOLOGIQUE DE BETTERAVES ET LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX.

En réponse à la demande sociétale de réduire les intrants, la filière souhaite mieux faire connaître et reconnaître les bonnes pratiques agricoles des producteurs de betteraves auprès des clients industriels et des consommateurs. En complément, elle propose de favoriser la connaissance et le déploiement de la certification Haute Valeur Environnementale et l'émergence d'une véritable production française de sucre de betterave biologique, via le lancement d'un plan de communication. En lien avec les organismes certificateurs reconnus, la filière appuiera les agriculteurs dans ces démarches de conversion progressive pour assurer la pleine réussite de ces projets et leur meilleure valorisation économique.

FOCUS

Construire une filière bas carbone

La filière s'inscrit résolument dans une stratégie bas carbone en promouvant les pratiques agricoles les plus performantes qui permettront à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser le stockage de carbone dans les sols. La betterave est en effet une formidable « pompe à carbone » (un hectare de betterave absorbe 40 tonnes de CO_2 chaque année). Ce potentiel de stockage de carbone, et plus largement les services écosystémiques de la production de betteraves, doivent être améliorés, reconnus et valorisés. Ils constituent autant de nouvelles sources de création de valeurs pour la Collectivité et pour les agriculteurs.

RENFORCER LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE DÉSHERBAGE ET DE LUTTE CONTRE LES BIOAGRESSEURS

Dans un souci de réduire les intrants au strict minimum, le volet amont agricole comporte également la mise sur pied d'un plan désherbage d'une part et de lutte contre les bioagresseurs d'autre part. Dans les deux cas, il s'agit de capitaliser les programmes de recherche existants, en les complétant et les amplifiant de manière ciblée afin de définir une approche globale combinant tous les leviers (agronomie, génétique, recherche variétale, biocontrôle et chimie) et tournée vers l'innovation.
En complément, il est prévu de poursuivre et amplifier les programmes privilégiant une approche systémique (rotation des cultures) à l'image du projet Syppre (« Construire ensemble les systèmes de culture de demain » https://syppre.fr/).

FOCUS

Innover pour réduire les intrants !

Qu'il s'agisse de machinisme agricole (semis, récolte, apport d'intrants), des nouvelles variétés de betteraves ou de lutte contre les bioagresseurs et les adventices, l'innovation est indispensable pour continuer à augmenter la productivité des betteraves tout en poursuivant la baisse des intrants. A cette fin, plusieurs volets de Recherche et développement vont être déployés parallèlement de manière à adopter une démarche globale et pluridisciplinaire.

FAVORISER LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS À LA VOLATILITÉ DES REVENUS.

Depuis la fin du système des quotas en octobre 2017, les revenus des agriculteurs sont directement soumis à la forte volatilité des marchés du sucre aux niveaux européen et mondial, amplifiée par la variabilité des rendements en raison des aléas climatiques. Dans ce nouveau contexte, le déploiement de nouveaux outils de gestion des risques comme l'épargne de précaution, les assurances et les fonds mutuels sectoriels peut offrir des solutions. La filière va ainsi mettre en place, d'ici 2022, une expérimentation sur un Instrument de Stabilisation des Revenus (ISR), dont la création est désormais permise par la Politique Agricole Commune. Un tel dispositif serait une première au niveau européen et constituerait une innovation financière majeure qui pourrait servir de modèle à d'autres filières agricoles.

VOLET 2

Consolider la compétitivité de l'industrie sucrière dans les territoires

FOCUS

Efficacité et performance environnementale

La performance énergétique et environnementale des sucreries françaises est au meilleur niveau européen (moyenne de 0,16 MWh/t betteraves dans une fourchette [0,15 – 0,4] MWh/t betteraves en UE) et le recyclage des eaux issues de la betterave est généralisé, réduisant au minimum l'empreinte eau des sucreries.

Les entreprises sucrières souhaitent un accès facilité aux financements pour accélérer leurs investissements en matière énergétique, et souhaitent voir mieux reconnues leurs contributions à l'effort national visant la neutralité carbone de la France.

ACCÉLÉRER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'extraction d'un produit sec (0,04% d'eau) d'une matière première humide (>70% d'eau) nécessite beaucoup d'énergie. La cogénération haute performance, généralisée dans le secteur, fournit vapeur et électricité avec un rendement de plus de 90%. Evaporation multiple effets et recyclages permettent d'utiliser 5 à 6 fois un même kWh de vapeur.

Depuis 1990, les sucreries françaises ont réduit leur consommation d'énergie de 30% et leurs émissions de CO2 de près de 40%, au moyen d'importants investissements dans des installations modernes et efficaces, pour une production de sucre passant de 4 à >5 millions de tonnes/an. Leur performance énergétique se situe parmi les meilleures en Europe.

Avec le soutien des pouvoirs publics, via l'adaptation de la réglementation et de la fiscalité énergétiques aux spécificités de l'industrie sucrière, l'industrie s'engage à poursuivre ses efforts, contribuant à la transition énergétique de notre pays, visant la neutralité carbone.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ET REJETS INDUSTRIELS

La préservation de la ressource en eau est une réalité en sucrerie : L'eau extraite de la betterave est recyclée plusieurs fois avant d'être valorisée en agriculture dans une logique d'économie circulaire. L'industrie souhaite poursuivre ses efforts en la matière, pour optimiser son cycle de l'eau à l'aide d'investissements dans les circuits et stockages d'eau.

En matière de rejets industriels, les performances des sucreries françaises figurent parmi les meilleures en comparaison avec leurs homologues européennes. L'industrie sucrière doit être en capacité de poursuivre ses investissements de modernisation et d'optimisation de la valorisation des ressources. Il est important également d'œuvrer pour que son caractère saisonnier soit davantage pris en considération au travers des différentes réglementations (éligibilité aux CEE, temps de retour sur investissements...)

PRODUIRE EN FRANCE DU SUCRE ISSU DE BETTERAVES BIOLOGIQUES

Répondre à la demande de sucre biologique produit en France est un objectif partagé avec les pouvoirs publics, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE SUCRIÈRE

L'industrie sucrière, du fait de sa situation éloignée des villes et des centres de formation, du fait de la nature industrielle de son activité et des préjugés qui s'y attachent, ainsi que des rythmes de travail qu'elle impose (travail de nuit, le week-end, à noël et au jour de l'an), rencontre des difficultés importantes pour recruter aussi bien des salariés que des apprentis.

Pour inverser cette tendance, elle envisage de mettre en place et de faire vivre une « offre de contrat d'apprentissage » qui passera par des communications à l'aide d'outils numériques adaptés (twitter, site web…), auprès des collégiens et lycéens, dans les missions locales, les CIO, sur les métiers de l'industrie sucrière.

Elle envisage aussi d'intégrer les demandeurs d'emploi via le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi qui a pour objectif de développer une synergie entre les besoins des entreprises, les demandeurs d'emploi et pôle emploi. Avant de conclure un contrat de travail avec une entreprise, grâce à une formation financée par pôle emploi répondant au besoin de son futur employeur, un demandeur d'emploi sera formé à son futur emploi.

MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DU TRAVAIL

Les industries sucrières investissent en permanence pour améliorer la compétitivité du travail au sein de leurs structures, gage de compétitivité et de préservation des emplois.

Générer de la croissance pour les entreprises sucrières passe par le transfert des connaissances et des compétences. Le lien entre compétences et emploi est marqué fortement dans la profession sucrière par une particularité : celle d'un double métier pour le personnel de production.

En effet, le personnel recruté pour ses compétences liées à un métier d'inter-campagne (chaudronnier, électro-mécanicien, etc.) peut être affecté à un autre métier pendant la campagne betteravière (conducteur du process sucrier).
Le maintien de la compétitivité du travail repose sur deux axes :

1. Ne pas alourdir le coût du travail par la mise en place de nouvelles cotisations dont la taxation des fins de contrat saisonnier.
2. Déployer une démarche AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) en partenariat avec un expert en didactique professionnelle pour réaliser des dispositifs multimodaux de formation adaptés aux spécificités de l'activité sucrière.

L'industrie sucrière est prête à s'engager dans cette voie nouvelle avec le soutien des pouvoirs publics sur la taxation des contrats saisonniers, et le cofinancement de la mise en place d'une AFEST.

VOLET 3

Diversifier les valorisations et exploiter le potentiel de la betterave dans le cadre de la bioéconomie

BIOÉTHANOL

Le secteur des transports en France n'a depuis 2005 réduit ses émissions de GES que de 5%. Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, l'UE a fixé des objectifs de réduction de GES à l'horizon 2030 très ambitieux et notamment pour les secteurs non soumis aux quotas de CO2 dont fait partie le transport. L'objectif assigné à la France est une réduction de 37% par rapport à 2005.

Les biocarburants offrent un atout important puisqu'ils permettent de décarboner la flotte de véhicules existants en conservant les réseaux de distribution actuels. L'éthanol produit à partir de betteraves cultivées en France (mais aussi à partir de blé ou de maïs) permet de réduire de plus de 60% les émissions de GES et n'a pas d'impact sur le changement d'affectation des sols.

VALORISATION DE LA PULPE DE BETTERAVE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CHIMIE DU VÉGÉTAL

La betterave, en complément de l'extraction de sucre, est une plante dont tous les composants sont valorisables dans une logique de bioraffinerie.

La pulpe est historiquement valorisée en alimentation animale, contribuant ainsi à l'économie locale et circulaire. Il existe également d'autres débouchés qui peuvent participer à la valorisation économique de la pulpe, notamment dans les territoires où le débouché élevage n'existe pas, comme la production de biogaz.

La valorisation économique des pulpes doit donc être optimisée :

- En continuant à fournir prioritairement la filière de l'élevage, en faisant reconnaitre la pulpe surpressée ou déshydratée dans les dispositifs de soutien à la compétitivité des élevages (par exemple au travers de la future PAC), et en intégrant la pulpe aux mesures d'urgence de soutien à l'élevage en cas de crise.
- En accompagnant le développement de la méthanisation à partir de pulpes, avec le maintien du tarif de rachat du biogaz par les méthaniseurs et en adaptant la réglementation relative aux ICPE.

Par ailleurs, la recherche doit être accélérée sur l'identification des composés d'intérêts issus de la transformation de la betterave, tout en étudiant la faisabilité de leur production au moyen de pilotes industriels.

La filière demande donc à mettre en place un programme de recherche collaboratif sur les nouvelles molécules d'intérêt et leur valorisation sur toute la chaîne de valeur, avec l'aide des pouvoirs publics pour identifier les dispositifs possibles de cofinancement. Ce travail s'inscrit en cohérence avec plusieurs orientations du Pacte productif initié par le gouvernement (« devenir une économie de rupture technologique » et « être compétitif pour produire en France »).

En parallèle, une véritable politique publique incitative au développement et à la mise sur le marché des produits biosourcés devra être mise en place, en appliquant la préférence d'achats publics pour les produits biosourcés déjà prévue par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

FOCUS

Déplafonner les biocarburants de 1ère génération

La filière éthanol française est leader au niveau européen et elle propose dans le plan de filière des mesures qui permettent d'optimiser son potentiel dans la décarbonation du secteur des transports. La mesure phare est la demande de relèvement du plafond de 7 % pour les biocarburants issus de cultures alimentaires ayant un risque ILUC nul ou très faible en 2023, dans le cadre de la révision de la directive EnR II.

Favoriser la bonne insertion de la France dans les échanges internationaux en optimisant la logistique et en garantissant une équité concurrentielle

AMÉLIORER ET ADAPTER LA LOGISTIQUE

Le développement des infrastructures de fret permet en outre l'irrigation des territoires et favorise la transition écologique au travers du report modal, vertueux, de la route vers le fer et le fluvial. L'attractivité et la compétitivité des ports français doivent également être renforcées.

La filière demande que les Pouvoirs Publics poursuivent et accroissent leur engagement et développent des initiatives dans ces domaines (financements annoncés par l'Etat en 2018 sur les lignes de fret capillaire, développement d'une stratégie de développement du fret ferroviaire prévue à l'article 51 de la loi LOM), initiatives dans lesquelles elle entend s'impliquer.

FOCUS

Développer le fret capillaire

Le développement du fret capillaire (fer, fluvial Freycinet) est un enjeu majeur de compétitivité pour la filière. De même le projet de canal Seine Nord Europe doit venir renforcer la position de notre secteur, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

RÉTABLIR UN « LEVEL-PLAYING FIELD » À L'INTERNATIONAL

L'UE doit cesser d'ouvrir son marché pour le sucre et l'éthanol alors que beaucoup de concessions ont déjà été accordées et que les grands producteurs concurrents ont le plus souvent recours à des pratiques distorsives de concurrence (dumping environnemental, inégalités dans les modes de production) et bénéficient d'un soutien gouvernemental très important. Elle doit également, dans le même temps, renforcer ses actions contre les politiques sucrières contrevenant aux règles du commerce international. Enfin, elle doit se prémunir des effets néfastes potentiels du Brexit (transformation du Royaume-Uni en plaque tournante pour le commerce de sucre vers l'UE).

Le développement de la part de l'UE, et tout particulièrement de la France, dans le commerce international du sucre, passe donc par l'instauration d'un véritable « level-playing field ».

La filière attend des Pouvoirs Publics une action renforcée à Bruxelles et une intervention décisive et cohérente de la France pour rétablir ce level-playing field.

FOCUS

Travailler sur les conditions des échanges internationaux

L'existence de conditions équitables de concurrence dans les échanges internationaux est une exigence fondamentale. Ce « level-playing field », aujourdhui, n'existe pas, comme le démontrent amplement les politiques sucrières de certains pays tels que l'Inde, ou certaines pratiques relevées parfois chez nos partenaires commerciaux (dumping environnemental, modes de production). Un engagement fort des pouvoirs publics est nécessaire.

VOLET 5

Valoriser nos produits, nos pratiques et nos métiers dans le cadre d'une filière d'excellence

COMMUNIQUER SUR UNE CONSOMMATION RAISONNÉE DE SUCRE

Valorisé en pâtisserie ou dans le fait-maison mais décrié en tant qu'ingrédient alimentaire, le sucre demeure un ingrédient central. Il est depuis quelques années la cible d'attaques médiatiques virulentes, qui en font le « coupable idéal » des maladies chroniques liées à l'alimentation.

Conscients des enjeux de santé publique associés à l'alimentation, les professionnels du secteur betterave-sucre se sont engagés récemment dans une communication nouvelle en faveur d'une consommation raisonnée de sucre.
Elle vise à prévenir les excès de consommation en redonnant la juste place au sucre et aux produits sucrés dans notre modèle alimentaire français. Cet engagement se traduit notamment par le relais des recommandations officielles de santé sur les sucres, le décryptage des étiquettes, des repères de consommations, etc.

EDUQUER, ÉVALUER PLUTÔT QUE TAXER ENCORE

Parmi les mesures destinées à réduire les apports en sucres, la taxation des boissons sucrées et édulcorées, mise en œuvre en 2012 et modulée en 2018, doit faire l'objet d'une évaluation d'impact en 2020. Notre secteur propose un fléchage du rendement de la taxe boissons vers des actions d'éducation à l'alimentation et demande un gel de la fiscalité comportementale car toute nouvelle mesure de taxation des sucres serait particulièrement discriminatoire. A noter enfin que pour d'autres catégories d'aliments que les boissons, la réduction des sucres impose souvent une reformulation complexe, dont les bénéfices nutritionnels pour le consommateur devront aussi être suivis et évalués.

REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AUX MÉTIERS DE LA FILIÈRE BETTERAVE-SUCRE

A l'instar d'autres productions agroalimentaires, la filière betterave-sucre est frappée de plein fouet par la dégradation d'image portant sur ses pratiques agricoles et industrielles alors que des efforts importants sont conduits pour répondre aux grands enjeux sociétaux (réduction des intrants phytosanitaires, schémas de transformation industrielle vertueux).

La filière va former des « ambassadeurs », agriculteurs betteraviers et personnels des sucreries pour mieux communiquer vers le grand public sur nos pratiques et nos démarches de progrès.

Elle doit retrouver une attractivité, particulièrement pour le renouvellement des salariés de l'industrie (la part des plus de 50 ans des personnels permanents dépasse aujourd'hui 45 % des effectifs). Des actions de communication sur la diversité des métiers, les offres de formation (certificat de qualification professionnelle) et les ponts avec d'autres secteurs industriels devront être déployées en lien avec les Ecoles et Universités.

FOCUS

Lien au territoire et empreinte socio-économique

Il est important pour la filière betterave-sucre de mieux faire connaître la dimension locale de ses productions agricoles et industrielles, formant des bassins d'emplois ancrés durablement dans les territoires. Un emploi en sucrerie soutient en moyenne 14 emplois indirects ou induits au niveau local (étude CEFS, 2019).

Valoriser les démarches innovantes

La filière doit mieux valoriser ses démarches de progrès (réduction des intrants phytosanitaires, bonnes pratiques en sucrerie pour l'eau, les transports, l'énergie ...) et poursuivre les innovations (recherche variétale de pointe sur la betterave, labellisation « Industrie du futur », développement du sucre de betterave Bio).

janvier 2020